

**CONSEIL DE QUARTIER  
DE SAINT-SAUVEUR  
RAPPORT ANNUEL 2019**



**TABLE DES MATIÈRES**

<b>1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....</b>	<b>7</b>
1.1 Ses membres au 31 décembre 2019 .....	7
1.2 Son fonctionnement .....	7
1.3 Participation du public aux assemblées .....	8
1.4 Adresse de correspondance et personne-ressource .....	9
<b>2. PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS EN 2018.....</b>	<b>9</b>
2.1 Plan local de mobilité durable de quartier et groupe de travail .....	9
2.2 Promenade Saint-Vallier.....	10
2.3 Comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur .....	11
2.4 Comité des communications.....	14
2.5 Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec .....	16
2.6 Table de concertation vélo des conseils de quartier.....	16
2.7 Projet « Mon environnement ma santé » .....	17
<b>3. MANDATS DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET DU COMITÉ EXÉCUTIF .</b>	<b>17</b>
<b>4. PARTICIPATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....</b>	<b>19</b>
4.1 Participations à des organismes ou regroupements .....	19
<b>5. QUESTIONS DU PUBLIC AUX ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE QUARTIER ET SUJETS TRAITÉS PAR LE CONSEILLER MUNICIPAL.....</b>	<b>20</b>
<b>6. ÉTATS FINANCIERS.....</b>	<b>21</b>

## **LE MOT DES MEMBRES DU CONSEIL**

Grâce à l'engagement et la participation citoyenne, l'année 2019 fut bien remplie au conseil de quartier de Saint-Sauveur. C'est avec reconnaissance que les membres du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur vous présentent le résumé des activités de l'année 2019.

Nous avons poursuivi notre implication visant l'amélioration de la mobilité et de l'aménagement urbain du quartier par notre participation, avec le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS), au Groupe de travail sur la mobilité durable du quartier. Dans ce sens, l'année 2019 a permis de poursuivre la mise en œuvre du Plan de mobilité durable du quartier (PMDQ) Saint-Sauveur, notamment la finalisation du plan d'action et l'organisation d'une consultation citoyenne concernant le réaménagement de la rue Saint-Vallier et la mise en place d'un sous-comité concernant le Trambus.

Toujours en matière de mobilité, le conseil de quartier a maintenu sa participation à la Table de concertation vélo des conseils de quartier, qui a pour but de faire le suivi de la Vision des déplacements à vélo de la Ville de Québec et d'émettre des recommandations communes à tous les conseils de quartier.

Le comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur a tenu un kiosque de distribution de végétaux et de sensibilisation à la fête de quartier « Saint-Sauveur en fleurs ». Ce fut le moment d'inviter les citoyens et citoyennes du quartier à participer au concours des arbres remarquables, porté par le collectif Verdir Saint-Sauveur. D'ailleurs, le comité participe depuis novembre 2018 à ce collectif. Grâce à cette collaboration, le comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur a aussi participé à d'autres activités de verdissement et de plantation d'arbres dans le quartier.

Au cours de l'année, le conseil a aussi participé à la démarche de rédaction collaborative, organisée par la Ville, concernant la révision des marges arrière et des aires vertes dans le quartier Saint-Sauveur. Ce processus de consultation, en amont, aura fait l'objet de plusieurs rencontres afin de faire des propositions de révision qui feront, à leur tour, l'objet d'une consultation publique en 2020.

Malgré les efforts, l'année 2019 fut très dommageable pour la canopée du quartier. Déjà que le couvert forestier n'était pas très élevé, l'agrile du frêne a fait beaucoup de ravage. À cela s'ajoutent les abattages dans les cours privés. L'enjeu est criant et nécessite un suivi. Le conseil avait demandé, par résolution en fin d'année 2018, une rencontre d'information sur le sujet. Au mois d'octobre 2019, une autre résolution a été adoptée pour réitérer cette demande. Une rencontre d'information devrait être organisée en 2020.

Toujours du côté environnemental, un administrateur du conseil participe depuis le printemps

2017 au comité de suivi du projet de recherche « Mon environnement ma santé », portant sur la qualité de l'air dans les quartiers centraux de Québec et ses effets sur la santé, créé à la suite des problématiques de poussières au Port de Québec. Certains documents en lien avec ce projet ont déjà été publiés comme « Le bilan initial de la qualité de l'air extérieur et ses effets sur la santé » qui a été rendu public au début de l'année 2019.

Au cours de l'année, le conseil de quartier a supporté les travaux du Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec concernant la mise en place d'une Table de concertation des conseils de quartier sur l'environnement. Cette table de concertation inspirée de la Table de concertation vélo a pour but de fédérer les différents conseils de quartier sur des enjeux environnementaux communs. La Table a officiellement commencé ses travaux au début 2019.

À la suite du succès des soirées bières et conférence, débutées à l'automne 2018 et organisées par le comité communication en collaboration avec le Griendel, d'autres conférences ont été organisées tout au long de 2019. Ces soirées sont un outil de communication privilégié du conseil. Elles ont pour but d'augmenter l'affluence aux assemblées et d'atteindre davantage les citoyens du quartier sur des sujets touchant les enjeux du quartier.

Le conseil de quartier s'est également intéressé à la nouvelle Stratégie de la sécurité routière de la Ville de Québec qui a fait l'objet de consultation à l'automne 2019. Cette nouvelle stratégie est établie pour cinq ans et montre les priorités d'action que la Ville mettra en place. La sécurité routière est un enjeu important dans le quartier, c'est pour cette raison que le conseil a suivi de près le dossier et a participé aux consultations. Il a d'ailleurs travaillé sur un mémoire qui doit être déposé en janvier 2020.

Enfin, à la suite de la séance d'information tenue le 17 octobre 2018, concernant la réinstallation des équipements de jeux du parc Durocher, le conseil de quartier avait demandé par résolution la tenue d'une consultation publique sur le sujet, car la réinstallation des équipements de jeux ne pourrait avoir lieu au même emplacement sans entraîner des impacts importants sur la flexibilité et l'utilisation du parc pour les activités publiques et fêtes de quartier. Comme suite à la consultation publique tenue le 20 février 2019, le réaménagement complet du parc a été annoncé par la Ville à l'automne 2019. Le conseil assurera une veille sur ce dossier en 2020.

Plusieurs autres dossiers ont fait l'objet d'un suivi par le conseil de quartier en 2019, soit :

- Le projet de sécurité routière à proximité du parc Durocher – Consultation publique de la Ville, en assemblée;
- Des échanges et réflexions sur les services de déneigement – Rencontre organisée par la Ville;
- Le projet de réaménagement de la cour du Centre Édouard-Lavergne – Lettre de soutien au Collectif du Bas-Bijou;
- La Vision du plan d'aménagement du secteur Charest-Ouest – Consultation de la Ville, hors assemblée;
- Une demande de subvention du Cercle des fermières de Notre-Dame-de-Pitié - Lettre de

soutien;

- La placette publique sur le site de l'ancienne église Saint-Joseph – Présentation de la Ville, en assemblée;
- La réfection de la rue Hermine – Séance d'information publique de la Ville, hors assemblée;
- Le verdissement de la rue Saint-Vallier – Atelier de consultation de la Ville, hors assemblée.

Pour la prochaine année, nous poursuivrons notre participation, entre autres :

- Au Groupe de travail sur la mobilité durable du quartier (mise en œuvre du PMDQ);
- Au Comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur ainsi qu'au Collectif Verdir Saint-Sauveur;
- Au Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec;
- À la Table de concertation vélo des conseils de quartier;
- À la Table de concertation environnement des conseils de quartier;
- Au Comité de suivi du projet Mon environnement, Ma santé;
- Dans les processus de consultation concernant l'aménagement du territoire : le réseau de transport structurant, la réfection de la rue Saint-Vallier, le réseau cyclable ainsi que le parc Durocher.

Le conseil de quartier tient à souligner les départs de membres administrateurs importants qui ont eu lieu au cours de la dernière année, Mme Anthony Melanson, administratrice, Mme Catherine Lespérance, administratrice, Mme Gabrielle Ste-Marie, administratrice, ainsi que M. Javier Barragan, administrateur. Merci aux membres du conseil de quartier de leur engagement inestimable, car vous veillez à améliorer la vie du quartier. Merci à nos collaborateurs, en particulier le Comité de citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur. Enfin, merci aux citoyennes et citoyens qui participent aux assemblées publiques du conseil. C'est grâce à l'ensemble de cette mobilisation, à vos projets et à votre intérêt pour le quartier que Saint-Sauveur rayonne de son dynamisme!

Le conseil d'administration :

M <sup>mes</sup> Catherine Claveau-Fortin	Présidente
Lise Pilote	Administratrice
Myriam Nickner-Hudon	Administratrice
Rosemarie Gagnon-Poiré	Administratrice
MM. Antoine Bernier	Trésorier
Jean-Louis Tedone	Vice-président
Marc-André Beauchemin	Administrateur
Olivier Meyer	Administrateur
Sylvain Simoneau	Secrétaire
Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal

## 1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 1.1 Ses membres au 31 décembre 2019

#### *Membres avec droit de vote*

M <sup>mes</sup> Catherine Claveau-Fortin	Présidente (2020)
Lise Pilote	Administratrice (2021)
Myriam Nickner-Hudon	Administratrice (2020)
Rosemarie Gagnon-Poiré	Administratrice (2020)
MM. Antoine Bernier	Trésorier (2020)
Jean-Louis Tedone	Vice-président (2020)
Marc-André Beauchemin	Administrateur (2021)
Olivier Meyer	Administrateur (2020)
Sylvain Simoneau	Secrétaire (2021)

Un poste électif (résidente) est vacant, toutefois, aucun poste coopté n'est vacant.

#### *Membre sans droit de vote*

M. Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal (à partir de novembre 2018)

#### *Secrétaire de rédaction*

Mme Chantale Roy

#### *Personne-ressource du conseil de quartier au Service de l'interaction citoyenne*

Mme Marie Lagier, conseillère en consultations publiques

Par ailleurs, au cours de l'année 2019, les personnes suivantes ont siégé au conseil d'administration :

M <sup>me</sup> Anthony Melanson	Administratrice
Catherine Lespérance	Secrétaire
Gabrielle Ste-Marie	Administratrice
M. Javier Barragan	Administrateur

### 1.2 Son fonctionnement

#### *Assemblées, rôle, mandat, composition du conseil d'administration*

En 2019, en plus de l'assemblée annuelle, le conseil de quartier de Saint-Sauveur a tenu neuf assemblées ordinaires du conseil d'administration. À ces assemblées s'ajoutent des rencontres de travail ou de comités.

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif accrédité par le conseil municipal de la Ville de Québec. Interlocuteur privilégié de la Ville, il a pour mission de permettre aux citoyennes et citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Dans un esprit de collaboration avec la Ville, le conseil de quartier exerce les mandats suivants :

- Émettre des recommandations sur tout projet de modification au règlement d'urbanisme ou touchant le quartier qui lui est soumis par une instance décisionnelle de la Ville;
- Tenir des séances de consultations publiques sur une question sur laquelle son opinion a été demandée par une instance décisionnelle de la Ville;
- Tenir, de sa propre initiative, une consultation publique sur un projet de la Ville sur une propriété municipale dans le quartier;
- De sa propre initiative, transmettre à la Ville son avis sur toute autre matière concernant le quartier, en collaboration avec les représentants de la Ville et les acteurs du milieu, ainsi qu'en accord avec les orientations et les outils de planification de la Ville;
- Bonifier l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

Onze personnes voient au bon fonctionnement du conseil de quartier et forment le conseil d'administration : quatre sièges sont réservés aux femmes et quatre aux hommes qui résident dans le quartier. Ces personnes sont élues pour des mandats de deux ans selon un principe d'alternance. Outre les membres élus, trois sièges sont réservés à des membres cooptés nommés par le conseil d'administration. Ces membres résident dans le quartier ou représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Le conseil d'administration peut ajouter des critères pour le choix des membres cooptés. Ceux-ci sont nommés pour un mandat se terminant à l'assemblée annuelle suivante. Leur mandat est renouvelable. Les conseillères et conseillers municipaux du quartier sont membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote.

### ***1.3 Participation du public aux assemblées***

Les assemblées ordinaires du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur sont ouvertes au public. À chaque assemblée, une période de temps est réservée aux membres du conseil de quartier, c'est-à-dire à la population, pour des questions ou des commentaires.

À moins d'avis contraire, le conseil se réunit au Centre Édouard-Lavergne, sis au 390, rue Arago Ouest. Généralement, les assemblées se tiennent le troisième mercredi de chaque mois, à l'exception des mois de juillet et d'août où le conseil fait relâche.

Les dates des assemblées du conseil de quartier sont publiées dans l'agenda du bulletin municipal « Ma Ville », à la section « Mon Arrondissement ». Par ailleurs, ces informations ainsi que les ordres du jour, les procès-verbaux, les documents et les rapports des consultations sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec à l'adresse :

[https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils\\_quartier/saintsauveur/index.aspx](https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintsauveur/index.aspx).



#### **1.4 Adresse de correspondance et personne-ressource**

**L'adresse de correspondance du conseil de quartier est la suivante :**

Arrondissement de La Cité-Limoilou  
Conseil de quartier de Saint-Sauveur  
399, rue Saint-Joseph Est  
Québec (Québec) G1K 8E2

**L'adresse de courriel du courriel :** [conseilquartier.saint-sauveur@ville.quebec.qc.ca](mailto:conseilquartier.saint-sauveur@ville.quebec.qc.ca)

**Facebook :** Conseil de quartier de Saint-Sauveur

La personne-ressource de la Ville de Québec est M. Denis Bergeron, conseiller en consultations publiques. On peut le joindre au Service de l'interaction citoyenne, par téléphone, au 418 641-6411, poste 3621 ou par courriel à : [denis.bergeron@ville.quebec.qc.ca](mailto:denis.bergeron@ville.quebec.qc.ca).

## **2. PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS EN 2019**

### **2.1 Plan local de mobilité durable de quartier et groupe de travail**

Le Plan local de mobilité durable de quartier (PMDQ) a été réalisé conjointement par le conseil de quartier de Saint-Sauveur et le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS). Le PMDQ, développé à l'aide de recherches et de consultations citoyennes, est un document proposant des moyens visant l'amélioration du transport actif (piétons, vélo), du transport collectif, de la convivialité et de la sécurité de l'espace public, ainsi que la réduction de l'impact de la circulation automobile de transit dans le quartier Saint-Sauveur. La version définitive du PMDQ a été dévoilée au mois d'avril 2016 lors d'un événement de lancement, qui a bénéficié d'un très bon accueil.

Le Groupe de travail sur la mobilité durable du quartier (GTMDQ) est un groupe de travail formé de trois membres du conseil de quartier et trois membres du CCCQSS. Son objectif est d'assurer une suite active et concrète aux recommandations du PMDQ. Le comité se rencontre mensuellement pour discuter des actions à prendre afin de mettre en œuvre les orientations du PMDQ. De plus, le comité s'informe des projets de réaménagements projetés par la Ville et émet ses commentaires pour encourager l'application des principes fondamentaux du PMDQ.

En 2019, le conseil de quartier, via le GTMDQ, s'est principalement intéressé aux sujets suivants:

- Finalisation du plan d'action visant la mise en œuvre des orientations du PMDQ;
- Préparation d'une consultation populaire concernant le réaménagement de la rue Saint-Vallier Ouest;
- L'organisation d'une formation sur l'urbanisme pour les citoyens;
- Mise en place d'un comité concernant le Trambus.

Le GTMDQ a également commencé à revoir sa gouvernance et ses objectifs lors d'une réunion. Ce qui est ressorti de cette réunion est que le GTMDQ n'est pas suffisamment tourné vers l'action et la mise en œuvre du PMDQ en raison du large spectre de ce document.

2020 sera l'occasion de redéfinir le GTMDQ. Ce qui est envisagé consiste à créer des sous-comités tournés vers l'action comme Verdir Saint-Sauveur et celui du Trambus. Le GTMDQ deviendrait davantage un comité d'orientation assurant la vigie des sous-comités et du plan d'action du PMDQ.

## **2.2 Promenade Saint-Vallier**

### **Le projet / 3e édition**

Malheureusement, la troisième édition de la Promenade n'a pas eu lieu en raison de la réduction de l'aide financière liée à la particularité du site qui nécessite d'importants frais annuels récurrents pour le démontage et montage du mobilier. Les trois partenaires, le CCCQSS, le CQSS et la SDC Saint-Sauveur n'avaient pas les ressources financières pour assurer la tenue du projet. De plus, l'échéancier d'aide financière liée à l'animation du site n'a pas concordé avec la disponibilité du CCCQSS et de la SDC Saint-Sauveur.

Le Conseil demeure présent sur le comité organisateur de la Promenade, conservant sa voix lorsque des décisions doivent être adoptées. Il est consulté pour toute décision ou orientation à prendre. Il a d'ailleurs participé à deux rencontres à l'automne 2019 afin d'identifier les pistes de solutions permettant le retour de la Promenade. Lors de ces rencontres, nous avons pu confirmer que le budget résiduel permettait de couvrir les coûts d'entreposage supplémentaires engendrés par l'annulation de l'activité

Ces rencontres ont permis de déterminer qu'il est nécessaire :

- De diminuer l'envergure de l'installation;
- D'offrir une partie des terrasses à des organismes du quartier;
- De rechercher une aide financière plus pérenne permettant d'assurer la tenue de la Promenade pendant encore quelques années;
- De donner une tangente communautaire et sociale à la Promenade, si elle se poursuit;
- D'associer un organisme communautaire du quartier à la Promenade.

### 2.3 Comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur



En 2019, le Comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur a continué ses différentes activités. Majoritairement, il a siégé au sein du collectif Verdir Saint-Sauveur, porteur des mêmes valeurs et objectifs que le comité. C'est d'ailleurs depuis novembre 2018 que le comité siège au sein de ce groupe. Cette Table procure une plus grande latitude quant aux actions envisageables dans le futur.

Le regroupement, constitué de citoyennes et citoyens et d'organismes du milieu, divise sa portée en trois sous-comités qui sont :

- Mobilisation;
- Plantation d'arbres à gros déploiement;
- Verdissement d'intersection de rue.

(Source : Myriam Nickner-Hudon)

Chaque sous-comité est porteur de projets et travaux qui lui sont propres.

#### *Saint-Sauveur en fleurs et le concours des arbres remarquables*

Depuis quelques années, le comité participe à Saint-Sauveur en fleurs par la tenue d'un kiosque. Cette année, les membres du conseil de quartier ont reconduit cette activité qui a eu lieu le 25 mai 2019. Durant cette activité, plusieurs dizaines de plants de vigne vierge ont été distribués aux résidents, une plante qui peut offrir plus de facilité pour augmenter la végétation pour les locataires ou sur des terrains peu propices à la plantation d'arbres.

De plus, les représentants au kiosque avaient le mandat de promouvoir une initiative du collectif Verdir Saint-Sauveur qui vise la valorisation des arbres matures sur les terrains privés. L'idée principale était d'organiser un concours photo, mettant l'accent sur les arbres significatifs du quartier et aboutissant à la remise de plaques (avec numéro civique) afin de remercier les propriétaires pour l'entretien et la conservation de ces arbres. L'objectif souhaité était de sensibiliser les propriétaires à l'importance et les impacts positifs des arbres sur leur terrain, mais pour l'ensemble de la communauté. Ainsi, quatre plaques ont été remises lors de l'activité Parking Day qui a eu lieu le 20 septembre 2019.

Cette initiative s'inscrit bien entendu dans le contexte des changements climatiques, mais aussi face aux coupes majeures d'arbres matures et les nombreuses problématiques phytosanitaires que connaît la Ville de Québec et qui entraînent la diminution fulgurante de la canopée dans le quartier.

L'épidémie de l'agrile du frêne et la maladie hollandaise de l'orme sont des menaces importantes pour la dégradation du taux de canopée dans un horizon très rapproché. Pour maintenir les gains récents et compenser les pertes de ces arbres, il est nécessaire de sensibiliser, mobiliser et fournir davantage de ressources pour la plantation des végétaux sur l'espace public et les terrains privés du quartier.



(Source : CCCQSS)

### ***Plantations***

Par ailleurs, le comité a également participé à la planification et à la plantation de quatre arbres à gros déploiement le long de la rue De Jumonville, aux abords de l'école Sacré-Cœur.

L'école Sacré-Cœur, Nature Québec, Verdir Saint-Sauveur et le conseil de quartier ont été les initiateurs de ce beau rendez-vous. Pour cette journée, environ une soixantaine d'enfants, de parents, d'enseignants et de résidents ont mis les mains dans la terre afin d'embellir la rue et l'école avec des plates-bandes gourmandes et la plantation d'arbres de différents calibres.

Enfin, le comité a également participé à la journée « Parking Day » qui avait lieu sur la rue Victoria. Cette journée se voulait la démonstration qu'un aménagement de rue (dans l'espace d'un stationnement) peut être possible afin d'améliorer l'espace public pour une meilleure qualité de vie de toutes et tous.

À cette occasion, les membres du conseil de quartier ont informé les passants (es) sur les enjeux de verdissement sur rue et particulièrement de cette section du quartier qui est fortement empruntée par des enfants et des personnes qui désirent accéder à la haute-ville et l'école secondaire Joseph-François-Perreault.



(Source : Myriam Nickner-Hudon)

### ***Comité de rédaction collaborative sur les marges arrière***

Durant l'automne, le conseil de quartier a été sollicité pour participer à un comité de rédaction collaborative sur la révision des marges arrière et des aires vertes, inscrites au zonage. Ces rencontres ont réuni différents acteurs de la vie citoyenne du secteur. Cette démarche collaborative constituait une des premières étapes du processus de révision de ces deux éléments et visait à faire une proposition de changement pour l'ensemble des zones résidentielles et mixtes (comprenant du résidentiel) du quartier.

L'aménagement des cours arrière est très hétéroclite dans Saint-Sauveur, ne permettant pas toujours d'offrir un environnement de vie adéquat aux résidents(es) et contribue souvent au phénomène des îlots de chaleur. L'encombrement des terrains par des remises ou des garages, la minéralisation des surfaces, le manque, voir l'absence de cour arrière et l'absence de végétation sont des exemples d'enjeux pouvant être balisés par la réglementation visant les marges arrière et aires vertes.

La démarche était dirigée par M. Denis Bergeron, conseiller en consultations publiques du Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec, et M. Sergio Avellan, urbaniste pour la Ville de Québec. M. Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal également participait aussi aux rencontres. Ce sont quarante (40) zones du quartier qui ont été analysées et ont fait l'objet des discussions. Les analyses ont pu être réalisées grâce à des données sur les pourcentages d'aires vertes, les dimensions des terrains, la conformité aux normes d'usages du sol, etc. Ces analyses détaillées des variations du territoire ont permis de formuler des recommandations sur le pourcentage d'aires vertes requis et les marges minimales à respecter pour les nouvelles constructions ou rénovations majeures. Le droit de regard de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec concernant la marge zéro a aussi été discuté pour chacune des zones analysées. Les résultats de cette démarche de rédaction collaborative serviront à rédiger de nouvelles orientations dans la réglementation pour créer des conditions favorables à l'amélioration du quartier. Ainsi, les propositions sortantes feront l'objet de consultation publique à venir.

#### **2.4 Comité des communications**

Le Comité des communications du conseil de quartier a pour mission d'informer les citoyens du quartier des actions et projets du Conseil, à relayer l'actualité, à diffuser les consultations publiques et aussi à offrir des conférences sur des sujets d'intérêts.

Pour assurer sa mission, le Comité des communications peut compter sur plusieurs outils, tels que sa page Facebook, son infolettre et sa base d'abonnés, un abonnement au média hyperlocal *Monsaintsauveur.com*, une page dans le journal *Le Carillon* ainsi que plusieurs conférences organisées au Griendel.

##### ***Page Facebook***

La page Facebook du conseil de quartier sert principalement à relayer des informations diversifiées sur les actualités du quartier, les événements qui touchent les citoyennes et citoyens de Saint-Sauveur, l'horaire des assemblées du conseil, les ordres du jour des assemblées ainsi que les projets de consultations publiques. De plus, plusieurs demandes provenant de citoyens et/ou d'organismes sont reçues via la messagerie de la page Facebook.

Du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019, le nombre de mentions « J'aime » de la page du conseil de quartier est ainsi passé de 637 à 767.

##### ***Infolettre***

L'infolettre du conseil de quartier est, pour sa part, gérée à l'interne par le conseiller en consultation publique de la Ville de Québec. Toutefois, le conseil peut y relayer de

l'information à sa guise, en faisant parvenir au conseiller les projets d'infolettre. En 2019, le comité a eu recours à l'infolettre notamment pour diffuser les Soirées bières et conférence.

### ***Abonnement à Monsaintsauveur.com***

Le conseil de quartier a également un abonnement au média hyperlocal *Monsaintsauveur.com*, lequel donne droit notamment à un [onglet profil sur leur page Internet](#), ainsi qu'à plusieurs publications annuellement. *Monsaintsauveur.com* annonce mensuellement les dates d'assemblée et publie régulièrement des nouvelles sur les sujets importants discutés en assemblée. Les articles permettent de mettre en valeur le travail et les initiatives du conseil de quartier auprès de la population et d'intéresser le public sur les enjeux du quartier.

### ***Publications dans le journal Le Carillon***

Le conseil de quartier dispose également d'un budget lui permettant de publier des nouvelles le concernant sur une page complète du journal de quartier Le Carillon, lequel est publié deux fois l'an. Toutefois, en 2019, le conseil n'a publié dans aucune des éditions du Carillon. Les dates de publication du journal ne concordaient pas avec les sujets pouvant être pertinents à communiquer.

À ce jour, le comité remet toutefois en question la pertinence de publier dans le journal Le Carillon, puisqu'il est difficile de coordonner les annonces qui y sont faites avec la date de parution du journal, qui est souvent aléatoire.

### ***Soirées bières et conférence***

Avec le double objectif d'offrir, d'une part, aux résidents (es) de Saint-Sauveur l'opportunité d'en apprendre plus sur différents aspects de leur quartier (urbanisme, culture, architecture, etc.) et, d'autre part, de faire la promotion des activités du conseil de quartier, le Comité des communications a organisé cinq Soirées bières et conférence au Griendel au courant de l'année 2019 :

- Lundi 12 février 2019 : Histoire du Carnaval dans Saint-Sauveur: fêter ensemble sur la rue Sainte-Thérèse, présentée par M. Réjean Lemoine, historien, auteur et ancien conseiller municipal. L'organisation de la conférence s'est effectuée dans le cadre d'une collaboration avec la duchesse de Saint-Sauveur pour la 10<sup>e</sup> édition de l'événement la Revengeance des duchesses;
- Lundi 20 mai 2019 : L'ABC du jardinage écologique, présentée par M. Claude Labonté, chargé de projets pour Craque-Bitume;
- Lundi 30 septembre 2019 : Saint-Sauveur, un quartier tissé serré autour de la parenté en 1986, présentée par M. Denis Delâge, professeur émérite de la Faculté de sociologie de l'Université Laval;
- Lundi 28 octobre 2019 : Patrimoine architectural du quartier Saint-Sauveur, présentée par M. Martin Debois, consultant en patrimoine architectural chez Patri-arch;
- Lundi 25 novembre 2019 : Patrimoine religieux, présentée par Marc Grignon, professeur émérite du Département d'architecture de l'Université Laval. Conférence remise à février 2020 à cause de circonstances hors de notre contrôle.

Durant l'année 2019, les conférences ont continué d'intéresser les gens, mais avec un achalandage variable. Les thématiques abordées, la récurrence des soirées et la multiplication de l'offre de conférences ou d'activités portant sur la mobilisation citoyenne en basse-ville ont pu contribuer à une fréquentation plus réduite des soirées. Les soirées se poursuivront en 2020, toutefois, une réflexion pour leur renouvellement devra être faite.

### **2.5      *Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec***

Le conseil de quartier de Saint-Sauveur participe au Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec qui s'intéresse à la préservation et à la bonification du processus de consultation publique à Québec. Le Regroupement développe des points de vue communs qui peuvent ensuite être adoptés par chacun des conseils de quartier.

Au cours de l'année 2019, le conseil de quartier de Saint-Sauveur a participé à deux rencontres du regroupement des conseils de quartier visant la création d'une table de concertation en environnement. Les objectifs, des enjeux visés et le fonctionnement ont été établis. Faute de ressources disponibles pour l'organisation et le maintien de la table, en date du 31 décembre 2019, la table est inactive.

### **2.6      *Table de concertation vélo des conseils de quartier***

Le conseil de quartier de Saint-Sauveur est membre de la Table de concertation vélo des conseils de quartier. Cette instance, qui réunit une cinquantaine de délégués issus de vingt-sept (27) quartiers, s'est donné pour mandat de veiller à la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo. Depuis sa création en 2015, elle s'est imposée comme un interlocuteur incontournable avec la Ville afin d'assurer que le développement du réseau cyclable réponde aux besoins et aux attentes de la population.

Les membres de la Table se sont réunis à quelques reprises au cours de l'année 2019. Les principaux sujets abordés en cours d'année furent :

- La présentation et le suivi des projets cyclables de la Ville de Québec pour l'année 2019;
- La micromobilité et le vélo en libre-service;
- Le vélo utilitaire hivernal et la prolongation de la période d'ouverture des aménagements cyclables;
- Le lien entre la diminution des coûts en santé et la pratique du vélo utilitaire.

La Table a également débuté la préparation d'un mémoire dans le cadre la consultation publique concernant la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 de la Ville de Québec et a commencé à s'intéresser à l'après-Vision vélo de la Ville de Québec.



## 2.7 Projet « Mon environnement ma santé »

Le projet « Mon environnement, ma santé » (MEMS) vise à étudier les impacts de la qualité de l'air ambiant sur la santé des résidents des secteurs Limoilou, Vanier et de la Basse-Ville de Québec. Cette étude est le fruit d'une entente conclue entre la Direction de santé publique (DSP), du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale et la Ville de Québec.

Le conseil de quartier de Saint-Sauveur participe à cette étude en siégeant au sein du comité-conseil de l'étude avec des représentants de certains autres conseils de quartier ainsi qu'avec d'autres partenaires comme des scientifiques, des entreprises et des organismes environnementaux. Le comité-conseil a pour mandat d'orienter et de soutenir l'équipe de projet dans la réalisation du projet.

En 2019, le conseil de quartier de Saint-Sauveur a participé à trois des quatre rencontres du comité-conseil du projet MEMS. Ces rencontres ont notamment permis de discuter et de commenter les éléments suivants:

- Le projet de page Web;
- Les documents préparés pour la conférence de presse qui s'est tenue le 25 février 2019;
- La position à adopter lorsque les membres du comité-conseil sont en contact avec les médias;
- Les éléments essentiels qui devraient faire partie du rapport sur le Portrait des particules, dont la publication est prévue en septembre 2020.

Les deux présentations de projets suivantes ont également été faites aux membres du comité-conseil pendant les rencontres. Elles ont pu être discutées et commentées :

- L'échantillonnage fixe et mobile pour mieux comprendre la variabilité intra-urbaine des polluants de l'air ;
- La biosurveillance de l'abeille comme indicateur d'inégalités socio-environnementales.

## 3. MANDATS DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET DU COMITÉ EXÉCUTIF

Conformément à la *Politique de consultation publique de la Ville de Québec* et à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, en 2019, les membres du conseil de quartier ont traité différents dossiers en matière de réglementation de zonage qui concernent le quartier. Ces dossiers sont présentés par l'Arrondissement ou par le comité exécutif de la Ville et, pour chacun d'entre eux, le conseil de quartier possède un pouvoir de recommandation. Le tableau suivant présente les dossiers traités par le conseil en 2019.

Sujets	Titre	Recommandations ou actions du conseil de quartier	Décisions ou résultats du conseil d'arrondissement ou du comité exécutif de la Ville
Consultation publique Réaménagement du parc Durocher	Projet de réinstallation des modules de jeux au parc Durocher 2019-02-20	Aucune recommandation du conseil de quartier lors de cette activité	Dossier toujours en cours.
Consultation publique-Zonage	Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 5 627 780 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 347 et Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une demande d'occupation sur le lot numéro 5 627 780 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 358 2019-03-20	Recommander au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification intitulé <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 5 627 780 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 347 et Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une demande d'occupation sur le lot numéro 5 627 780 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 358</i>	Semblable à la recommandation
Consultation publique Sécurité routière	Projet de sécurité routière à proximité du parc Durocher. La Ville de Québec prévoit mettre en place des avancées de trottoirs pour sécuriser les déplacements actifs dans le secteur du parc Durocher. Les modifications incluent également l'instauration d'un sens unique en direction sud sur la rue Durocher entre les rues Saint-Vallier Ouest et Raoul-Jobin. Le conseil de quartier de Saint-Sauveur a été mandaté pour consulter la	Le conseil de quartier a recommandé à la Ville de mettre un sens unique entre la rue Saint-Vallier et la rue Dollard. Il est aussi proposé à la Ville d'analyser les déplacements cyclables, le stationnement, et le déplacement du passage piéton du côté est de la rue Durocher sans impact sur le sens unique.	Dossier toujours en cours.

	population sur ces mesures. 2019-05-19		
Consultation publique - Zonage	<i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 15011p, R.C.A.1V.Q. 375</i> 2019-11-20	Étant donné le résultat du vote des options présentées, le conseil de quartier n'a émis aucune recommandation. Option A : 2 votes Option B : 2 votes Abstentions : 2 votes	Le conseil d'arrondissement Des Rivières a adopté le règlement tel que présenté.

#### 4. PARTICIPATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

##### 4.1 Participations à des organismes ou regroupements

En raison des répercussions que des dossiers peuvent avoir sur le quartier, le conseil de quartier entretient des relations privilégiées avec certains organismes ou regroupements. Ces relations se traduisent par une délégation officielle du conseil de quartier auprès de ces organismes ou regroupements. Ces délégations sont assumées par les membres du conseil d'administration. En 2019, les délégations du conseil de quartier étaient les suivantes :

ORGANISME OU REGROUPEMENT	DÉLÉGATION
<b>Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec</b>	Catherine Claveau-Fortin (formation de la Table de concertation environnement)
<b>Groupe de travail et comité de suivi sur la mobilité durable de quartier</b>	Jean-Louis Tedone, Sylvain Simoneau et Marc-André Beauchemin
<b>Comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur et Saint-Sau'Vert</b>	Antoine Bernier, Marc-André Beauchemin, Myriam Nickner-Hudon, Olivier Meyer et Rosemarie Gagnon-Poiré
<b>Comité des communications</b>	Anthony Melanson, Catherine Claveau-Fortin, Gabrielle Ste-Marie, Jean-Louis Tedone et Myriam Nickner-Hudon
<b>Mon environnement ma santé</b>	Antoine Bernier
<b>Table de concertation vélo des conseils de quartier</b>	Javier Barragan, Sylvain Simoneau et Rosemarie Gagnon-Poiré
COMITÉS AD HOC	
<b>Comité marge arrière et aires vertes</b>	Catherine Claveau Fortin, Myriam Nickner-Hudon et Rosemarie Gagnon-Poiré

## **5. QUESTIONS DU PUBLIC AUX ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE QUARTIER ET SUJETS TRAITÉS PAR LE CONSEILLER MUNICIPAL**

Les citoyennes et citoyens qui se présentent à une assemblée du conseil d'administration du conseil de quartier disposent d'au moins une période de questions et de commentaires qu'ils peuvent utiliser pour attirer l'attention des membres du conseil d'administration du conseil de quartier ou des représentantes et représentants de l'Arrondissement sur tout sujet qui concerne le quartier.

Dans le cadre des assemblées du conseil d'administration du conseil de quartier, le conseiller municipal participe aux discussions et dispose d'une période de temps afin de donner de l'information sur différents dossiers ayant trait au quartier, à l'arrondissement ou à la ville.

Voici un aperçu des sujets portés à l'attention du conseil d'administration par les citoyens et le conseiller municipal en 2019 :

- Abattage d'arbres, agrile du Frêne et critères d'abattage
- Brigadiers scolaires
- Bruit du garage municipal Marie-de-l'Incarnation
- Clocher de l'église Saint-Sauveur
- Clocher de l'église Saint-Joseph
- Concertation Saint-Sauveur
- Consultation en amont concernant les marges arrière
- Consultation vision du secteur Charest Ouest
- Contrôle des terrains et bâtiments abandonnés
- Déneigement
- Densification et gentrification
- Décès accidentels et homicides
- Lien piétonnier et cyclable Notre-Dame-de-la-Pitié
- Parcs Dollard-des-Ormeaux, Alys-Roby et du Moulin
- Parc Durocher
- Parc du Centre Édouard-Lavergne
- Projets du réseau cyclable
- Projets immobiliers
- Réaménagement rue Saint-Vallier Ouest
- Réaménagement rue Durocher
- Réduction des déchets et consigne
- Sécurité civile
- Sécurité routière
- Réparation des trottoirs
- Trambus et réseau structurant de transport en commun
- Utilisation du centre Édouard-Lavergne
- Utilisation du terrain Hydro-Québec (rue Verdun)
- Vignettes de stationnement au nord de Charest

**6. ÉTATS FINANCIERS**

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-SAUVEUR  
ÉTATS FINANCIERS  
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

	2019	2018
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	3461	5531
Subventions à recevoir	0	0
	3461	5531
<b>Passif et actif net</b>		
 <b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs		
Chèque 256 Certificat d'immatriculation 2016		34
Chèque 315 Secrétariat novembre 2018		85
Chèque 318 Souper travail 2018		39
Chèque 333 CCCQSS - Plaques de reconnaissance (Facture 140-2019-20)	379,42	
Chèque 334 Souper de travail 2019	115,35	
	494,77	158
<b>Actif net</b>		
Affecté (Fleurir Saint-Sauveur et verdissement)	999	2068
Affecté (Soirée citoyenne Notre-Dame-de-la-Pitié)		2250
Affecté (articles Carillon, conférences et autres)	1666	630
Affecté (subvention de fonctionnement)	302	425
	2967	5373
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>3461</b>	<b>5531</b>

**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES AU 31 DÉCEMBRE 2019**

	2019	2018
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subventions – Ville de Québec Fonctionnement	1200	1125
Résolution CA-19-34 - Réaffectation des sommes résolution CA-16-46	34	
Subvention – Ville de Québec initiative		
Projet :		
Fleurir Saint-Sauveur et verdissement		1750
Conférences publiques	1250	
Articles dans le Carillon		400
Promenade St-Vallier		55
	<b>2484</b>	<b>3330</b>
<b>Charges</b>		
Fonctionnement	1400	1067
Projet :		
Fleurir Saint-Sauveur et verdissement	690	629
Conférences publiques	214	
Soirée citoyenne Notre-Dame-de-la-Pitié	2250	
Articles dans le Carillon		200
Promenade St-Vallier		3074
	<b>4554</b>	<b>4970</b>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>-2070</b>	<b>-1640</b>
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	<b>5531</b>	<b>7171</b>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>3461</b>	<b>5531</b>

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 31 DÉCEMBRE 2019**

### **Note 1. Statut et nature des activités**

L'inspecteur général des institutions financières a déposé au registre des entreprises individuelles des sociétés et des personnes morales, le 27 octobre 1998, copie d'une résolution de la Ville de Québec, autorisant la constitution d'un conseil de quartier sous le nom du **conseil de quartier de Saint-Sauveur**.

Le conseil de quartier est un mandataire de la Ville de Québec et le conseil municipal de la Ville doit consulter le conseil de quartier dans les matières indiquées à la *Politique de consultation publique de la Ville de Québec*, adoptée par le conseil de ville.

### **Note 2. États financiers vérifiés**

Le 17 juin 2009, l'Assemblée nationale sanctionnait la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal* (L.R.Q., chapitre 26). L'obligation pour les conseils de quartier de produire annuellement des états financiers vérifiés est maintenant retirée.

### **Note 3. Vérification de conformité**

À compter de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009, et ce, dans le cadre de son mandat de vérification des comptes et affaires de la Ville et de la vérification de la gestion des fonds et biens publics, le vérificateur général de la Ville procédera sur un cycle de trois ans à une vérification de conformité aux règlements et politiques de la Ville de la gestion de tous les conseils de quartier. Son rapport annuel au conseil municipal fera alors état de cette vérification.